
DESTINATAIRES :	À tous les gestionnaires, les médecins et les membres du personnel de l'Hôpital Anna-Laberge du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEURS :	Marie-Eve Sévigny, Directrice des soins infirmiers et en enseignement universitaire (DSIEU) Eric St-Onge, Directeur des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge (DAH-HAL) Lyne Daoust, Directrice des programmes de soins critiques et spécialisés (DPSCS)
DATE :	Le 6 décembre 2023
OBJET :	Procédure temporaire pour la gestion d'un code bleu à l'unité modulaire (roulotte) du stationnement de l'Hôpital Anna-Laberge (HAL)

Dans l'attente des travaux qui découleront du comité « Code bleu en milieu hospitalier », nous souhaitons vous partager la procédure attendue lors d'un arrêt cardiorespiratoire à l'unité modulaire (roulotte) du stationnement du HAL. L'ouverture de cette unité a eu lieu le 25 septembre dernier. Les services actuellement offerts sont la clinique externe de soins palliatifs et les suivis médicaux d'urologie. Viendra se greffer à cette offre de service, la clinique d'insuffisance cardiaque et de suivi post infarctus de la médecine de jour.

En cas de code bleu, la consigne est de transférer l'utilisateur de façon sécuritaire et le plus rapidement possible vers l'urgence de l'hôpital par **les services pré hospitaliers**. Les rôles des parties prenantes sont expliqués ci-dessous.

1. Le témoin de l'arrêt cardiorespiratoire

- Signale le 5555 pour annoncer le code bleu à l'unité modulaire (roulotte) du stationnement du HAL en spécifiant l'emplacement « roulotte du stationnement avant ».

ET

- Contacte ou mandate une personne pour appeler les services pré hospitaliers en signalant le 911 en précisant l'adresse et les informations suivantes : 202, boulevard Brisebois, « roulotte dans le stationnement avant de l'Hôpital Anna-Laberge, accès par la guérite à proximité du Centre de santé Desjardins ».

2. Le personnel qualifié œuvrant à l'unité modulaire (roulotte)

- Initie les manœuvres de réanimation jusqu'à l'arrivée de l'équipe qui prendra la relève.

*** Si une personne est disponible, elle se déplace à l'extérieur afin d'indiquer aux services pré hospitaliers où se diriger précisément.

3. L'agent de sécurité

- Procède à l'ouverture de la guérite de l'entrée à proximité du Centre de santé Desjardins qui donne accès au stationnement avant et dirige l'ambulance vers l'unité modulaire (roulotte). Demeure à proximité de la guérite pour permettre à l'ambulance de sortir sans délai lors de l'intervention.

4. L'équipe de réanimation

Infirmière et médecin de l'urgence ainsi que l'infirmière des soins intensifs :

- Se déplacent sur le lieu du code sans apporter de chariot.

Inhalothérapeute :

- Se déplace sur le lieu du code sans apporter de coffret de ventilation.

Préposé aux bénéficiaires :

- Récupère le dispositif Lucas dans la salle de réanimation #3 à l'urgence et le transporte à la roulotte.

À l'unité modulaire (roulotte), on retrouve un coffret de médicaments d'urgence (pré-code), de l'épinéphrine en seringue préremplie, du matériel pour ouvrir une voie intraveineuse, un coffret de ventilation, de l'oxygène ainsi qu'un défibrillateur externe automatisé (DEA) afin d'apporter secours rapidement.

Trajectoire (prise en charge par les services pré hospitaliers)

- L'utilisateur doit être transporté vers l'urgence en ambulance.
- Le médecin suivra dans l'ambulance, avec les membres de l'équipe de réanimation qui seront requis. Les ambulanciers suivront ses directives.

Les gestionnaires des services offerts dans l'unité modulaire (roulotte) sont responsables :

- De s'assurer que leur personnel soit formé pour la réanimation cardiorespiratoire (RCR);
- D'informer leur personnel de cette procédure en cas d'arrêt cardiorespiratoire;
- D'informer la DSIEU si les services offerts ou le type de clientèle changent.

Finalement, les gestionnaires de l'urgence, des soins intensifs, de l'inhalothérapie et des agents de sécurité du HAL sont responsables d'aviser leur personnel qu'ils doivent assurer la couverture du code bleu de l'unité modulaire (roulotte).

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.